

**Guide  
pratique  
du militant**



# Animer une USTM\* et un CCM\*



# sommaire

<b>Édito</b>	<b>3</b>
<b>Repères historiques</b>	<b>4/5</b>
<b>État des lieux des USTM/CCM en territoires</b>	<b>6/7</b>
<b>Bilan de l'étude et analyse de l'enquête des USTM/CCM</b>	<b>8/9</b>
<i>Propositions de repères et mode d'emploi pour animer nos outils de proximité sous forme de fiches</i>	
■ Fiche 1 : Les USTM/CCM, un outil d'aide au service des syndicats	<b>10</b>
■ Fiche 2 : Fonctionnement et animation de l'USTM/CCM	<b>10</b>
■ Fiche 3 : Construire le rapport de forces pour peser dans les négociations paritaires	<b>11</b>
■ Fiche 4 : Formation syndicale de proximité	<b>11</b>
■ Fiche 5 : Quels moyens et financements de l'activité des USTM/CCM ?	<b>12</b>
■ Fiche 6 : Préparer un congrès de l'USTM/CCM	<b>13</b>
■ Fiche 7 : S'informer ?	<b>13</b>
■ Fiche 8 :	
• Un outil pour améliorer la qualité de vie syndicale	
• Plan de travail d'une USTM/CCM pour mener une campagne de syndicalisation	<b>14</b>

Illustrations : © Adobe.stock.com

Le travail engagé ces dernières années par la Fédération sur les évolutions nécessaires dans l'animation et l'activité des territoires a permis un renouvellement important des USTM (*Union des Syndicats des Travailleurs de la Métallurgie*) et CCM (*Comité de Coordination de la Métallurgie*), y compris dans nos animations régionales, notamment à travers les conférences régionales et les nouveaux champs de négociations.

Dans la continuité, le 41<sup>e</sup> congrès fédéral a validé une feuille de route : pour franchir une nouvelle étape dans l'évolution et l'efficacité de nos animations territoriales au service des syndicats. Nous avons ainsi tenu les premières Assises Fédérales de la Vie Syndicale fin 2018, avec comme principal axe de travail : **nos outils en territoires.**

L'ouverture de ce chantier est important pour notre Fédération, en termes d'organisation, de moyens et de temps, sachant que nous sommes organisés dans 76 départements. Mais notre ambition est d'être la CGT de tous les salariés, par plus de proximité et par une meilleure organisation

## ENJEU DE NOS OUTILS DE PROXIMITÉ

en territoires, afin d'être utile au fonctionnement et à l'activité revendicative des syndicats et au redéploiement de toute la CGT.

Dans cette phase de travail, les conférences régionales seront utiles et vont nous permettre d'accélérer le processus et de dresser un état des lieux précis de chaque USTM/CCM.

Nous avons conçu cette brochure pour apporter une aide immédiate et des informations utiles aux USTM/CCM, non pas pour proposer un modèle à calquer, mais pour que les syndicats puissent définir de quel outil syndical ils ont besoin.

Cette brochure n'a pas non plus la prétention de répondre à toutes les questions et ne remplace pas la formation syndicale « Territoires » avec un nouveau module en cours de préparation. Cependant, elle permettra surtout de dégager, à partir de plusieurs expériences d'USTM et CCM, des points communs et des pistes de travail, pour structurer des formes d'outils et modes de vie syndicaux.

Dans tous les cas, cette dimension de notre activité professionnelle en territoires devrait nous permettre d'élever les capacités d'organisation de la Fédération à être encore meilleurs, en matière de force de propositions, d'intervention et de coopération avec toutes les structures de la CGT dans les territoires, afin de franchir un nouveau cap dans la construction des convergences des luttes, des solidarités et de la syndicalisation.

# quelques repè

À la suite du congrès de réunification fédérale, le syndicalisme s'organise à partir du syndicat local des métallurgistes.

1936

1946

La situation évolue avec la suppression des syndicats dits « régionaux » au profit d'USTM dont le périmètre peut être régional ou départemental.

Le congrès fédéral réaffirme la nécessité de créer une USTM dans chaque département, mais ce projet se heurte aux difficultés matérielles sur le terrain.

1948

1952

Les principales USTM sont : Seine, Rhône, Nord, Moselle et Meurthe et Moselle.

Les USTM deviennent la structure de référence dont le rôle est « d'assurer et d'assumer la mise en œuvre de l'activité de la Fédération sur leur territoire ».

1979

1980/1990

Durant les années 80, les points d'appuis des syndicats et sections syndicales sont en principe les USTM et les Unions Locales, dont le développement et le renforcement sont soutenus par la Confédération. En 1990, la fédération dénombre une vingtaine d'USTM.

# res historiques

Les animations régionales évoluent avec la tenue de conférences en lien direct avec les syndicats et les USTM. À partir de 2015, se créent des coordinations ou des collectifs régionaux pour anticiper la fusion des régions qui passent de 22 à 13.

2008

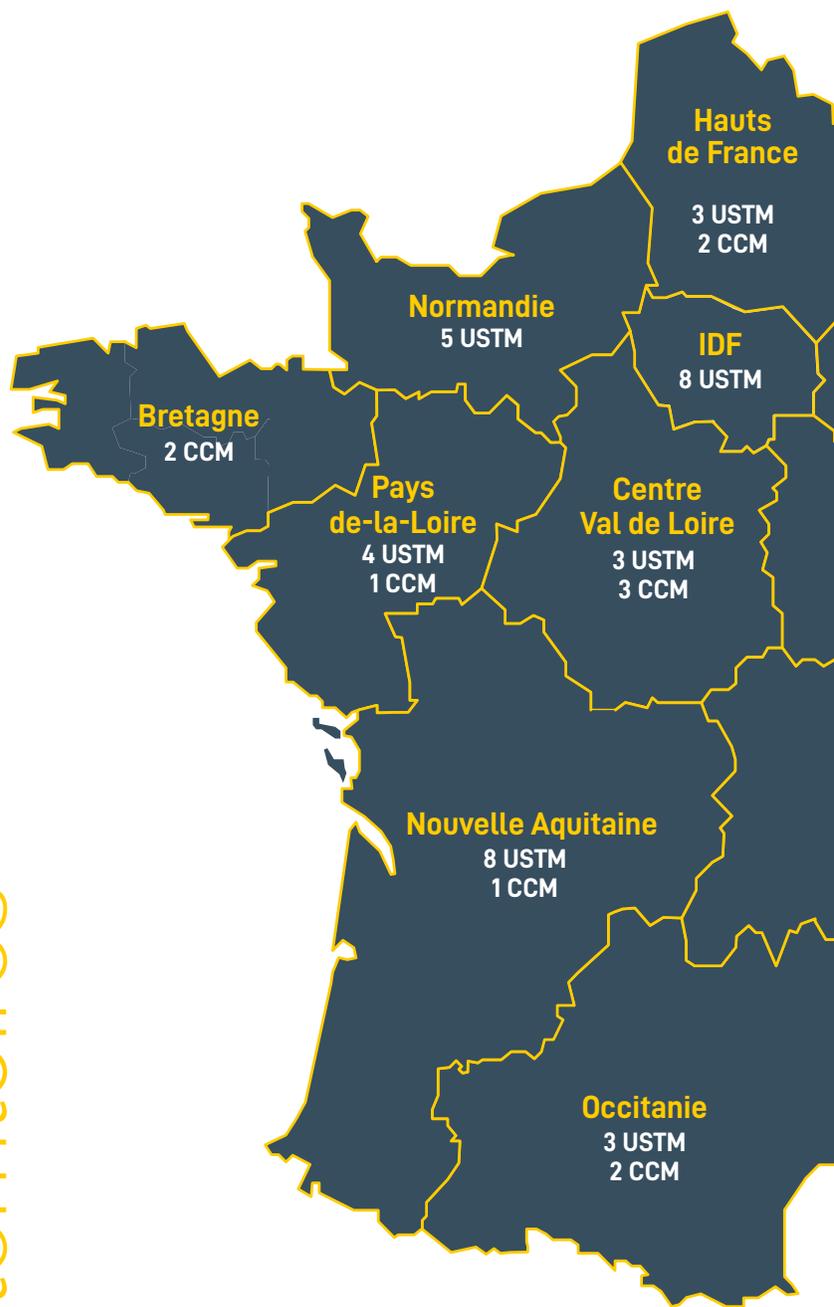
2017

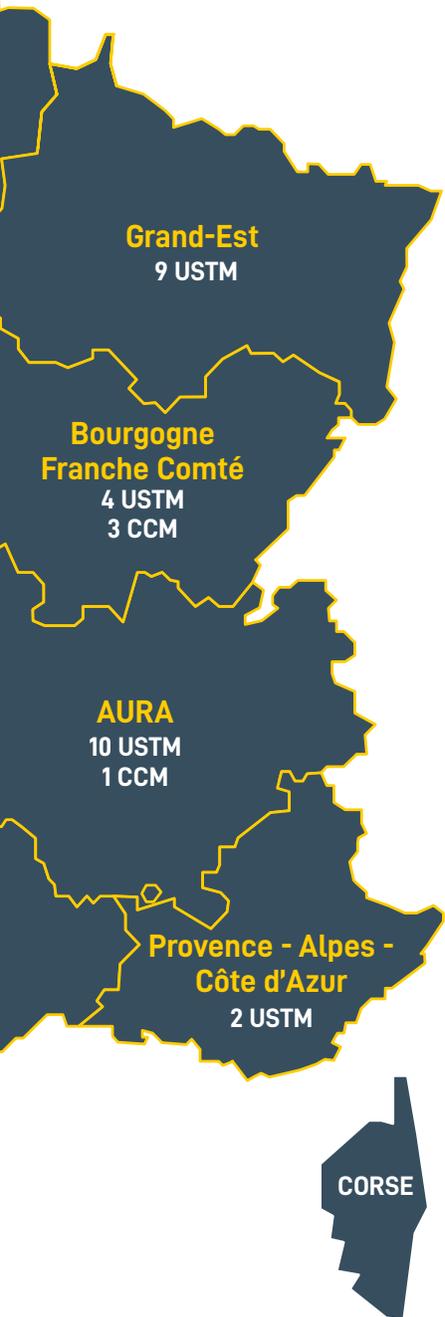
Le Congrès Fédéral décide de franchir une nouvelle étape dans l'évolution et l'efficacité des USTM avec le lancement des Assises et d'un véritable état des lieux des USTM courant 2018.

## Quatre grandes raisons motivent l'évolution des structures syndicales

- 1 La volonté d'anticiper et de répondre aux besoins des travailleurs et des syndiqués pour la syndicalisation, la démocratie syndicale, les moyens d'actions.
- 2 La volonté de coller au plus près des implantations industrielles et des périmètres de négociation.
- 3 La nécessité de disposer de structures adaptées au découpage géographique institutionnel pour participer aux instances de concertation et de négociation.
- 4 La nécessité d'organiser au mieux la coordination des actions et la circulation des informations entre la base et le sommet de l'organisation.

# État des lieux des USTM/CCM en territoires





# Bilan de l'étude de nos USTM/CCM

## Analyse de l'enquête réalisée en 2019 auprès des USTM/CCM (94 %)

### Fonctionnement

- Les commissions exécutives disparaissent progressivement, dans les USTM, au profit des collectifs d'animation qui semblent moins lourds à gérer et plus adaptés aux besoins des syndicats.
- La composition des collectifs d'animation varie selon la situation du département. Ils sont composés de 8 à 15 camarades et se réunissent 5 à 12 fois par an.
- Il existe très peu de collectifs spécifiques, en raison d'un manque de moyens humains et d'engagement des syndicats. L'activité de l'USTM s'en trouve pénalisée sur la répartition des tâches notamment sur les questions de vie syndicale et d'organisation qui nécessitent une attention particulière.
- 60 % des USTM organisent des formations syndicales. La moitié concerne les stages CHSCT. Pour l'autre moitié, il s'agit des stages CE, 1<sup>er</sup> niveau, sur la convention collective, ou pour les retraités et les ICT. Des formations sont également organisées conjointement avec l'interpro.
- Une dizaine d'USTM tiennent des permanences juridiques au moins une fois par semaine.
- La moitié des USTM n'ont pas de syndicat local métaux dans leur département. Ce qui ne permet ni de développer les sections syndicales, notamment les petites bases qui ont moins de 20 adhérents, ni de regrouper les isolés.





## Animation et moyens de fonctionnement

- 43 % des secrétaires généraux utilisent leurs heures de délégation pour animer l'USTM.
- Environ 50 % des USTM/CCM bénéficient d'un détachement syndical. Les heures disponibles pour les camarades peuvent varier soit en heures ou en jours par semaine ou par mois. Ces disponibilités sont payées pour un tiers par la FTM, un tiers par l'employeur et le dernier tiers est partagé entre les deux.
- 60 % des USTM perçoivent une cotisation syndicale des syndicats, qui est variable selon le département et l'historique. La cotisation peut varier de 3 € mensuels à 1 € par syndiqué et par an.
- 13 USTM ont à disposition du personnel administratif.
- $\frac{3}{4}$  des USTM/CCM ont au moins un bureau, souvent mis à disposition des UD ou UL.
- Seulement 8 départements fonctionnent avec d'autres ressources, telles que les souscriptions, l'édition d'un journal, les formations, ...
- Les charges sont quasiment identiques pour nos USTM/CMM : affranchissements, repas, transports et déplacements, locaux, les fournitures...

## Les attentes

### ***La principale demande de nos USTM/CCM porte sur les moyens humains et financiers.***

- Intervention de la Fédération pour le paiement des cotisations des syndicats aux USTM.
- Aide pratique pour gérer et animer une USTM.
- Mutualisation des moyens entre les petites et grandes USTM.
- Aide à la mise en place d'un syndicat local métaux pour organiser les petites bases et les syndiqués isolés.
- Décentralisation de certaines formations syndicales fédérales dans les départements.

# Proposition de repères pour animer nos outils

## FICHE 1

### Les USTM/CCM, un outil d'aide au service des syndicats

- Pour élaborer des contenus revendicatifs et les fédérer (NAO, Minima Conventionnels, ...).
- Pour tisser des liens et de coopérations avec toutes les structures de la CGT en territoires.
- Pour gagner la mobilisation des salariés et peser dans les négociations sur nos Conventions Collectives Territoriales.
- Pour renforcer le travail croisé sur les questions de filières industrielles et territoires afin de renforcer les convergences.
- Une vocation de proximité pour que l'USTM/CCM soit un espace de vie où les syndicats, petits et gros, échangent et s'entraident.
- Une capacité à animer une qualité de vie syndicale dans laquelle les syndicats jouent un rôle.
- Pour organiser les petites bases et les syndiqués isolés.
- En développant une formation de proximité et d'accueil des nouveaux adhérents et militants.
- En construisant des plans de syndicalisation, de continuité syndicale et de parrainage en lien avec les UD et UL.

## FICHE 2

### Fonctionnement et animation de l'USTM/CCM

*L'objectif est de gagner l'implication des syndicats dans la vie de l'USTM/CCM*

L'implication des syndicats et des sections de retraités dans la vie de l'USTM/CCM est indispensable pour un fonctionnement utile et efficace de nos structures de proximité.

La connaissance du terrain sur lequel l'USTM/CCM doit évoluer pour gagner plus de proximité avec les syndicats.

Cela implique :

- Un état des lieux précis du salariat et des bassins d'emploi.
- Une connaissance de nos forces organisées, de notre influence et du rapport de forces.
- Un travail croisé profession/Territoires (UD/UL)
- Une animation complémentaire avec l'activité régionale et fédérale pour coordonner et mutualiser les moyens.
- Un outil de connaissance, d'informations et de ventilation de la vie CGT en territoires.

# et mode d'emploi de proximité

## FICHE 3

### Construire le rapport de forces pour peser dans les négociations paritaires

L'USTM/CMM représente une aide pour les revendications concernant le champ conventionnel et les négociations paritaires territoriales dont les principaux sont :

- Les Rémunérations Annuelles Garanties et Rémunération Minimales Hiérarchiques (salaires minima, valeur du point, primes d'ancienneté, de panier, de vacances...).
- La Commission Paritaire Territoriale de l'Emploi traite des conditions d'emploi, de formation et de travail des salariés de la branche.
- Suivi et attribution des Certificats de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM)

La consultation des salariés, sur leurs conditions de vie et de travail, doit être un mode de fonctionnement naturel dans notre activité syndicale. Il est alors évident qu'il faut généraliser et pérenniser cette pratique sur tous les sujets qui touchent de près ou de loin les salariés, y compris par la consultation des syndicats pour les négociations paritaires...

## FICHE 4

### Formation syndicale de proximité

Les prérogatives des élus et mandatés ne cessent de s'intensifier (consultations dans les CSE, détérioration des conditions de travail, situation économique, complexité des négociations...). Le poids de la responsabilité et les pressions sont énormes. Les réunions avec le patronat prennent le dessus sur le travail syndical de terrain. Pourtant, le rapport de forces est nécessaire pour peser dans la négociation.

On constate également que le patronat mène l'offensive pour empêcher nos militants, par tous les moyens, de participer aux stages organisés par la CGT, y compris en leur proposant des formations gérées par leurs propres organismes.

La Fédération organise chaque année un grand nombre de formations syndicales dans le Centre de Formation CGT Benoît Frachon à Gif-sur-Yvette, près de Paris. C'est un outil exceptionnel au service de tous les syndiqués. Nos formations sont revues régulièrement pour correspondre au mieux aux besoins des stagiaires ainsi qu'aux législations en vigueur. La Fédération a entrepris de décliner des formations au plus près des syndicats, pour accompagner nos militants afin de leur fournir les outils nécessaires pour assumer véritablement leurs mandats et ainsi la défense des intérêts des salariés.

## Quels moyens et financements de l'activité des USTM/CCM ?

Le développement du rapport de forces, de la syndicalisation et de nos moyens financiers, est un élément fondamental pour gagner sur nos revendications ; il nécessite des débats, des initiatives et des mobilisations de masse.

Sachant qu'au niveau de la Fédération, le budget annuel d'aide aux territoires est limité à 40 000 €, la politique financière et le rôle du trésorier sont de procurer à l'organisation le maximum de moyens financiers en priorité à partir des cotisations. Il veille à ce que les ressources financières soient utilisées au mieux pour l'activité et le rayonnement de l'organisation. Il établit et assure le suivi du budget prévisionnel. Il travaille en lien avec le collectif Vie Syndicale à la remontée des cotisations.

### *Une formation adaptée pour les Trésoriers*

Cette formation vise à identifier le rôle du trésorier, compte-tenu des évolutions légales, la connaissance des cotisations de nos adhérents, de leur répartition, de l'enjeu du 1 %, des aspects juridiques du statut des retraités, du crédit d'impôt pour les cotisations syndicales, les manipulations informatiques avec les outils Cogitel et Cogétise...

Elle permet au trésorier d'une USTM/CCM de mettre en place une politique budgétaire en adéquation avec les orientations de la CGT et favorise l'adaptation des pratiques comptables des syndicats à ces nouvelles normes.

- Développer la cotisation syndicale ou les dons, sachant que « ce sont les syndicats qui définissent le montant ».
- Renforcer les coopérations et les mutualisations de moyens avec les départements limitrophes.
- Sensibiliser et pousser les syndicats à payer leurs cotisations aux USTM/CCM ainsi que le financement de certaines activités.
- Développer et renforcer les droits syndicaux des entreprises par le biais du détachement syndical.
- Possibilité de financement fédéral de moyens de temps selon le budget annuel de la Fédération.
- La création de syndicats locaux métaux en territoires permet la reversion d'une partie des cotisations (33 %).

## Préparer un congrès de l'USTM/CCM

- Date du congrès.
- Lieu.
- Collectif préparatoire.
- Objectif de participation.

### *points de repères pour l'organisation:*

- Établir un calendrier de réunions du collectif préparatoire.
- Établir un budget : location salle, prestataires, repas.
- Envoi du matériel : 1 mois avant le congrès.
- Invitation au congrès, appel à candidatures pour le futur collectif d'animation ou commission exécutive, CFC.
- Invitation presse, partenaires.
- Projet document d'orientation et statut.
- Établir un bilan d'activité et financier.
- Modalités d'organisation : mandats, repas, sacoches, ...
- Déroulement du congrès.
- Prévoir l'envoi d'une info (type journal) de l'USTM par mail des documents ci-dessus.

## S'informer

Sur toutes ces thématiques que l'on retrouve dans nos animations en territoires, de nombreux documents et analyses existent dans nos différentes structures, que ce soient les UD, la Confédération ou notre Fédération. Vous pouvez obtenir ces documents, soit en contactant directement nos structures, soit sur les différents sites internet.

La Fédération édite un certain nombre d'informations, outils pratiques, des power-point, modèle de tract, compte-rendus de commissions paritaires et publications de fond.

- **[www.ftm-cgt.fr](http://www.ftm-cgt.fr)** : où sont publiés toutes les publications de la Fédération, les communiqués de presse, les tracts, les échos des négos, ... Vous pouvez aussi partager vos luttes et initiatives. Dans la rubrique territoires, vous retrouverez les contacts des animateurs.
- **L'actualité fédérale** est envoyée par mail plusieurs fois par semaine, selon l'actualité, aux animateurs des syndicats. Elle partage les informations pour aider les militants dans leur activité syndicale.
- **Le mensuel des métallurgistes** est envoyé chaque mois dans les syndicats ; Reflet de l'activité de la fédération, le mensuel traite des questions d'actualité, de vie la vie syndicale et des questions revendicatives.

## Un outil pour améliorer la qualité de vie syndicale

La rencontre individuelle, le débat collectif, le tract, tout cela nécessite de prendre des initiatives et de consacrer du temps syndical que nous avons traduit par « l'utilisation des 50 % du temps disponible à l'activité syndicale ».

L'idée du syndiqué acteur-décideur doit être renforcée.

Se réunir en assemblée dans le territoire ou l'entreprise, débattre et décider est un acte démocratique de la vie du syndicat.

### Plan de travail d'une USTM/CCM pour mener une campagne de syndicalisation

#### *Plan de travail de l'entreprise... au département*

La mise en œuvre de notre objectif d'atteindre le million d'adhérents à la CGT concerne tous les syndiqués, les élus et mandatés, les directions syndicales. Il est cependant nécessaire pour l'animer, l'impulser et assurer son suivi, de se fixer des objectifs et de proposer dans chaque département une animation de la Vie Syndicale.

Pour développer la syndicalisation, nous devons améliorer le contact revendicatif de proximité avec les salariés, le collectif et les différentes catégories tout en préservant l'intérêt général.

#### *Cela pourrait se traduire par :*

- Une équipe d'animation, à construire en fonction de la réalité de chaque USTM/CCM.
- Des plans de travail dégagant des priorités de travail et des disponibilités pour les syndicats.
- Une couverture du territoire à la Fédération.

#### *Établir un état des lieux du département :*

Combien d'adhésions nouvelles sont réalisées chaque année ?

- Quoi ? Luites, initiatives de renforcement ?
- Qui ? Syndicats, nombre de militants engagés ?
- Pourquoi ? Pertes d'adhérents et pourquoi ? (causes naturelles, démissions, départs, fermetures...) et celles dues à notre Vie Syndicale.
- Comment ?

#### *Cet état des lieux permettra de travailler une :*

- Évolution du salariat de l'entreprise, du groupe, du département, des bassins d'emplois.
- Connaissance des besoins et revendications de chaque catégorie de salariés (femmes, jeunes, ICT, retraités ...) en lien avec les différentes négociations.

### *Se fixer des objectifs de travail :*

- Travailler une priorité collective, une dynamique.
- Travailler un ciblage là où nous sommes organisés. Notre implantation permet de toucher plus de 50 % des effectifs métallurgie.
- Construire des initiatives de parrainage dans les bassins d'emplois où nous sommes absents, tels que les salariés des petites entreprises, des services de l'automobile (garages, locations...), sous-traitants...
- Mener des campagnes dynamiques, par exemple en lien avec la bataille des élections CSE.
- Développer la continuité syndicale, par la mise en place de plan de déploiement spécifique pour les futurs retraités.
- Réaliser des bilans, des suivis, des entraides.
- Travailler des propositions d'adhésions susceptibles d'intéresser immédiatement le ou les salariés interpellés.
- S'engager à solder les exercices, les FNI et cotisations en fin d'année, afin d'atteindre nos objectifs de renforcement.

